

DE : Madame Caroline Proulx  
Ministre du Tourisme

Le 27 janvier 2021

---

TITRE : Plan d'action 2020-2025 pour un tourisme responsable et durable

---

## PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

---

### 1- Contexte

Le développement durable fait partie du cadre de la politique générale en tourisme du Gouvernement du Québec depuis 2005 (« Vers un tourisme durable ») et depuis 2010, le secteur du tourisme fait partie intégrante de la réflexion entourant la lutte contre les changements climatiques. Avec le présent plan d'action, le ministère du Tourisme (MTO) vise à aller beaucoup plus loin et à faire du Québec un chef de file en matière de tourisme responsable et durable.

Le Plan d'action 2020-2025 pour un tourisme responsable et durable est en phase avec les orientations gouvernementales et les tendances internationales. Il s'inscrit en cohérence avec les autres efforts gouvernementaux pour décarboniser l'économie, protéger la nature et favoriser le développement durable. S'inscrivant dans le *Cadre d'intervention touristique 2021-2025 : Agir aujourd'hui. Transformer demain*, il permettra d'assurer la continuité de la croissance touristique sur le long terme. De plus, il contribuera directement à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, notamment les objectifs en matière d'économie verte qui seront priorités pour l'année 2021-2022. Enfin, ce plan d'action s'inscrit en cohérence avec plusieurs stratégies, politiques et plans d'action gouvernementaux, dont le Plan pour une économie verte 2030, la Politique bioalimentaire 2018-2025, la future Politique québécoise sur la faune, le Plan nordique 2020-2023 et la Politique gouvernementale de prévention en santé. Il est également cohérent avec les orientations ayant mené à la mise en place de divers programmes de soutien financier pour des projets verts (Investissement Québec) ou de transition énergétique (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles).

### 2- Raison d'être de l'intervention

Pour assurer la pérennité de l'industrie tout en maximisant les retombées économiques du secteur touristique, la croissance touristique doit être en phase avec la capacité de support des milieux naturels, les communautés locales et la société québécoise en général. Le ralentissement des activités de l'industrie touristique inhérent au contexte de la COVID-19 est une occasion unique de revoir nos façons de faire, de mettre en place des pratiques plus durables et ainsi, de mieux positionner la destination comme étant responsable et durable dans ses efforts de relance. C'est une opportunité pour le gouvernement d'optimiser les investissements en accélérant le virage vert. Afin d'assurer un avenir prospère aux entreprises touristiques et aux générations futures, le ministère du

Tourisme (MTO) doit s'engager sur cette voie puisque bâtir un tourisme responsable et durable et adapté à la nouvelle réalité climatique n'est plus un choix.

De plus, pour assurer leur compétitivité, les entreprises touristiques du Québec doivent adapter leur modèle d'affaires et leurs produits au nouveau contexte : clientèle de plus en plus soucieuse de l'environnement et à la recherche d'expériences authentiques, conséquences appréhendées et nouvelles occasions d'affaires engendrées par les changements climatiques, dégradation des milieux naturels, leadership de destinations similaires en matière d'environnement, etc. Accélérer cette transition devient d'autant plus critique que le coût de l'inaction, notamment en matière d'adaptation aux changements climatiques, sera, à long terme, beaucoup plus élevé que celui des actions mises en place aujourd'hui.

### **3- Objectifs poursuivis**

Ce plan d'action vise à faire du Québec un chef de file en matière de tourisme responsable et durable, en soutenant les entreprises et autres intervenants clés du secteur touristique dans l'adoption de pratiques novatrices et cohérentes avec un développement durable. Il vise également à assurer la compétitivité de l'industrie touristique en l'aidant à s'adapter au contexte changeant. Cette approche responsable et durable stimulera l'innovation et permettra d'assurer la pérennité du secteur touristique, tout en maximisant les effets bénéfiques de cette industrie pour les communautés et en minimisant ses impacts sur l'environnement.

### **4- Proposition**

Le MTO propose un plan d'action qui permettra d'accélérer la transition vers un tourisme responsable et durable. Structuré en cinq axes, ce plan repose sur des mesures concrètes qui favorisent la mobilisation et la collaboration des différents acteurs du secteur touristique, dont les entreprises, les associations touristiques, les intervenants des destinations et bien sûr, les ministères et organismes gouvernementaux. Les interventions proposées totalisent plus de 30 M\$ :

- **Axe 1 - Assurer la transition vers une économie circulaire (6 M\$)**

Dans le secteur du tourisme, les perspectives d'économie circulaire sont multiples : bâtiments verts, gestion optimale de l'eau, politique d'achat qui favorise les produits locaux, reconditionnés, recyclés ou de conception écologique, mutualisation des équipements et partage des biens entre entreprises, etc. En soutenant l'intégration des processus d'économie circulaire, le ministère du Tourisme stimulera l'innovation et la création de nouveaux modèles d'affaires durables qui auront une valeur ajoutée pour les clientèles et pour le développement économique local.

- **Axe 2 - Favoriser les moyens de transport durable (7,5 M\$)**

Au cours des prochaines années, de nombreuses actions seront réalisées afin d'atteindre les ambitieux objectifs dont s'est doté le Québec en matière de mobilité durable et d'électrification des transports. Le Ministère travaillera avec ses partenaires pour favoriser les options permettant aux voyageurs de minimiser

l'impact environnemental de leurs déplacements, ainsi que pour faciliter la découverte du Québec en transport électrique.

- Axe 3 - Développer le tourisme de nature et d'aventure dans une approche d'écotourisme (1,5 M\$)

S'il n'est pas développé, géré et pratiqué judicieusement, le tourisme de nature et d'aventure peut occasionner d'importants impacts sur l'environnement. En renforçant les bonnes pratiques, par l'application des principes de l'écotourisme, tant au sein des entreprises qu'auprès des touristes, le Ministère renforcera la viabilité du secteur touristique et valorisera le patrimoine culturel local à travers sa biodiversité et ses espaces naturels. D'ailleurs, l'écotourisme est l'un des segments de l'industrie touristique qui présente une croissance des plus intéressantes depuis une vingtaine d'années.

- Axe 4 - Promouvoir un tourisme bénéfique pour les individus et respectueux pour les collectivités (7 M\$)

La croissance du tourisme peut poser des défis liés à l'acceptabilité sociale, à la pression sur les ressources naturelles et au respect du patrimoine naturel et culturel local. En adoptant une approche plus inclusive des communautés d'accueil, mais aussi des clientèles, le Ministère contribuera à renforcer l'authenticité de l'expérience touristique au Québec et mettra l'accent sur des initiatives à forte valeur ajoutée pour l'économie, tant au chapitre des retombées, que de la création d'emplois et de la promotion de la culture et du patrimoine.

- Axe 5 - Accompagner les entreprises dans l'adaptation et l'innovation face aux changements climatiques (8 M\$).

Dépendant fortement des ressources naturelles et des conditions climatiques, le secteur touristique est particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Certaines entreprises sont déjà confrontées à des enjeux d'adaptation, associés par exemple aux conditions hivernales plus variables et à une saison estivale plus longue et plus chaude. Le ministère du Tourisme accompagnera le secteur touristique dans l'évaluation des risques et opportunités associés au nouveau contexte climatique, ainsi que dans l'expérimentation de solutions innovantes visant l'accélération de l'adaptation de l'industrie touristique aux changements climatiques.

## **5- Autres options**

Le plan d'action fait partie intégrante du futur *Cadre d'intervention touristique 2021-2025 : Agir aujourd'hui. Transformer demain*, un outil phare de planification du MTO. Cela permettra d'assurer la cohérence de l'ensemble des actions du Ministère avec les objectifs de tourisme responsable et durable, de même que leur complémentarité. Cette option permet ainsi de maximiser la portée du présent plan, tout en favorisant une utilisation optimale des ressources humaines et financières disponibles.

## **6- Évaluation intégrée des incidences**

Le tourisme responsable et durable, dont la popularité est grandissante partout dans le monde, s'appuie sur la vision d'un développement basé sur les dimensions économique,

sociale et environnementale des activités qu'il génère. Ces notions touchent autant la vitalité économique et l'implantation de meilleures pratiques d'affaires que la création ou le maintien de bonnes conditions de vie. La préservation ou la mise en valeur du patrimoine culturel ou immatériel, l'accessibilité ou la mise en place de mesures de réduction de gaz à effet de serre ne sont que quelques éléments contribuant au développement durable et à la préservation des paysages et des écosystèmes.

## **7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes**

Une importante démarche de consultation a été menée dans le cadre des travaux d'élaboration du futur *Cadre d'intervention touristique 2021-2025 : Agir aujourd'hui. Transformer demain*<sup>1</sup>. Les principales préoccupations et les pistes de solutions émanant de cette démarche ont été prises en compte dans l'élaboration de ce plan d'action. Par la suite, une première version du plan a été présentée à des représentants du MAMH, du MELCC, du MERN, du MSSS, du MRIF, du MAPAQ, du MEI, du SAA, de la SPN, du MFFP, du MTQ, de TEQ et de RecycQuébec. Cela a permis de peaufiner les propositions, de confirmer que ce plan d'action est cohérent avec les orientations de ces différents ministères et organismes et d'établir des liens de collaboration afin d'assurer la complémentarité des interventions gouvernementales.

## **8- Mise en œuvre, suivi et évaluation**

Le MTO ajustera ses programmes de soutien aux entreprises afin d'y inclure des bonifications conditionnelles à l'application de certains critères. Il devra travailler à faire évoluer les mandats confiés aux associations touristiques afin que ces derniers contribuent aux objectifs liés au tourisme responsable et durable.

Pour mener à bien ces nouveaux mandats, le MTO devra se doter de ressources supplémentaires possédant des expertises liées au développement durable et pouvant accompagner et renforcer les capacités d'intervention du personnel au sein du Ministère et chez ses partenaires. La mise en œuvre du plan d'action nécessite également l'augmentation des capacités opérationnelles du MTO de sorte à pouvoir adapter les façons de faire, atteindre des objectifs ambitieux et mobiliser l'ensemble des acteurs du secteur autour du tourisme durable.

De plus, afin de stimuler l'innovation et d'accompagner les entreprises dans cette transition, le MTO mettra à profit les organismes possédant les expertises requises et bâtira sur les approches ayant fait leurs preuves (par ex. approche de type Living lab ou MT Lab).

Un suivi transparent et rigoureux de la mise en œuvre des mesures et de l'atteinte des objectifs de ce plan d'action sera effectué. Il sera basé sur la reddition de comptes que les partenaires et le MTO effectueront en fonction des indicateurs et des cibles établis.

---

<sup>1</sup> <https://www.quebec.ca/gouv/participation-citoyenne/consultations-publiques/consultation-industrie-tourisme/>

La réalisation du présent plan d'action s'échelonne sur 5 ans.

## **9- Implications financières**

Le coût de la proposition s'élève à 30 M\$ sur 5 ans soit le montant octroyé dans le cadre du Discours sur le budget 2020-2021.

Comme mentionné à la section 8, l'ajout d'effectif sera nécessaire afin de mener à bien les mesures proposées. En effet, avec une seule ressource, à temps partiel, qui s'occupe des dossiers en lien avec le développement durable et la lutte contre les changements climatiques, le MTO n'est actuellement pas outillé. Celui-ci n'a pas la capacité ni l'expertise pour réaliser adéquatement ce nouveau mandat à l'interne, à même ses ressources existantes. Un ajout de 8 personnes est nécessaire et permettra de répondre au besoin. Ces nouvelles ressources permettront de constituer une équipe dédiée possédant une expertise de pointe tant en matière d'économie circulaire, d'acceptabilité sociale que de pratiques écoresponsables associées au domaine du tourisme, en plus d'ajouter des effectifs dans les directions particulièrement interpellées.

## **10- Analyse comparative**

Les recommandations et les initiatives d'organismes tels que l'Organisation mondiale du tourisme (Directives mondiales de l'OMT pour relancer le tourisme), la Commission européenne et l'OCDE abondent dans le même sens : cette crise et la nécessaire relance de l'industrie touristique constituent une occasion inédite de reconstruire un secteur plus vert, plus inclusif, plus résilient. Bref, plus responsable et durable. Parmi les destinations comparables au Québec, vu leur caractère nordique ou leurs grandes étendues de nature, plusieurs, dont les pays de la Scandinavie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont de plus en plus reconnues comme leaders d'un tourisme durable. D'autres pays, dont la France, ont déjà annoncé des plans de relance contenant des fonds dédiés au développement d'un tourisme durable. La mise en œuvre du présent plan d'action est essentielle si le Québec veut se tailler une place parmi les destinations responsables et durables.

La ministre du Tourisme,

CAROLINE PROULX